



JEAN-HENRY BOUFFARD
ANDRÉE BOUFFARD (épouse DAGONAT)
BRIGITTE BOUFFARD
Nos Ancêtres, par mariages,
Guillotiné pendant la Révolution Française

- *BREVET du côté de mon arrière Grand Père Maternel- BODIN du côté de ma Grand-mère Paternel*
- *RIPOCHE du côté de mon Grand Père Maternel - CHRETIEN du côté Paternel*
- *MORIN du côté Paternel - GARREAU du côté Maternel – Bretaudeau du côté Paternel*
- *Bourrasseau du côté Paternel – Gris du côté Paternel.*

***BREVET Louis Etienne**, (dit Beaujour), âgé de 30 ans, né à Angers, y demeurant, ex avocat du roi au ci-devant, préjudicial d'Angers, ex député à l'assemblée constitutionnel, et commissaire nationale au district dudit département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 26 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

***BREVET Charles**, domicilié à Loroux, canton de Clisson, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.*

***BREVET René**, domicilié à St Julien, canton de Clisson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.*

***BREVET Michel**, domicilié à St Julien, canton de Clisson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes*

***BREVET Pierre** (dit Lancien), journalier domicilié à Chaudron canton de St Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Port-Malo.*

***BREVET Louis**, domicilié à Pommeraye, canton de Montglone, département de Maine et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.*

***BODIN Antoine**, coutelier, âgé de 41 ans, domicilié à Aire, département du Pas-de-Calais, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Arras, comme ayant dit qu'il avait assez de couteaux pour égorger les patriotes, qu'il ne donnerait le fil qu'aux sabres des aristocrates, et qu'il conservait une tonne de bière pour les émigrés, lors de leur rentrée en France.*

RIPOCHE Jean, journalier, domicilié à Verune, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe.

RIPOCHÉ Jean, domicilié à Basse-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIPOCHE Joseph, domicilié à Molinart, département de Maine et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIPOCHE François, domicilié à St Christophe, département de Maine et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIPOCHE Jean, domicilié à la Rondière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIPOCHÉ Pierre, domicilié à Cholet, département de Maine et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIPOCHÉ René, domicilié à Cholet, département de Maine et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIPOCHE Jean, domicilié à St Christophe-des-Bois, département de l'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIPOCHE Michel, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

CHRETIEN Gildas, âgé de 40 ans, né à Auray, ex juge, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison où il était détenu.

CHRETIEN Marie Magdeleine, âgée de 22 ans, née à Chantilly, département de Seine et Marne, domiciliée à la Ferté-Gaucher, même département condamnée à mort comme conspiratrice, le 13 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

CHRETIEN de NEUFVILLE Rose, (dit Sœur Julie Louise de Jésus), religieuse converse au Carmel de Compiègne né le 30 12 1741 à Evreux domiciliée à Compiègne, condamnée à mort comme conspiratrice et fanatique, par le tribunal révolutionnaire de Paris le 29 messidor An II, à Barrière du Trône, inhumé à Picpus.

MORIN François, jardinier, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 24 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

MORIN Pierre, domicilié à Châtillon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIN Jean, tisserand, domicilié à Jubaudière, département de Maine et Loire, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

MORIN Joseph, domicilié à St Laurent-de-Mouvrey, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIN Jean, domicilié à Neuilly-sous-les-Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIN Jean, domicilié à Beaulieu, département de Maine et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIN Antoine Luce, ex curé, domicilié à Errigné, département de Maine et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 15 ventôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

MORIN Philippe, marin, soldat dans le 2^{ème} bataillon de la Gironde, domicilié à Bordeaux département de Gironde, condamné à mort, comme émigré, le 10 floréal an 2, par la commission extraordinaire de Bayonne.

MORIN Louis, vigneron, domicilié à Roche-sur-Loire, département de Maine et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

MORIN Joseph, perruquier, âgé de 32 ans, natif de Paris, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MORIN Charles Fortuné, épicier, âgé de 45 ans, né à Formery, département de la Loire, notable membre du comité de surveillance, ex receveur des aides, domicilié à Formery, département de la Loire, condamné à mort, le 13 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir calomnié les autorités constituées, en taxant ce comité d'infidélité dans les mesures.

MORIN Denis, valet-de-Chambre de la Dubarry, âgé de 49 ans, domicilié à Lucienne, département de Seine et Oise, condamné à mort, comme complice de la Dubarry, le 3 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MORIN Louis Jean, ex noble et brigadier, âgé de 43 ans, né à Bordeaux, domicilié à St Vivier, département de la Gironde, condamné à mort, le 11 pluviôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme conspirateur, pour avoir tenu des propos contre les législateurs, qu'il traitait d'infâmes brigands, et avoir désiré l'arrivée des émigrés et des Anglais.

MORIN L. G., âgé de 65 ans, né à Paris, ex quartier maître de la garde de Capet, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

MORIN Pierre, ouvrier cantonnier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme assassin, le 3 pluviôse an 3, par le tribunal militaire de la Seine.

MORIN Julien François (de la Girardière), jugé et exécuté à la commission révolutionnaire de Laval le 21 janvier 1794, avec 13 autres religieux

GARREAU Jacques, domicilié à Thessouale, département de Maine et Loire, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

BRETAUDEAU Jean Joseph, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

BRETAUDEAU Jean, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

BOURASSEAU Jean, domicilié à St Hilaire-de-Chabronne, canton de Bressuire, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séant à Nantes.

BOURASSEAU René, officier municipal, domicilié à Girouard, canton des Sables, département de la Vendée, condamné à mort comme chef des brigand de la Vendée, le 30 mai 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

GRIS Louis, charbonnier, domicilié à Amaillon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 11 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.